



TROPHÉE VÉTÉRANS

GOLF D'OZOIR LA FERRIERE

Mercredi 27 & Jeudi 28 Avril 2022

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2022 édité par la FFGOLF et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF de **65 ans ou plus la veille du début de l'épreuve.**

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 120 dont 27 places réservées aux dames.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre de dames. Il sera réservé 5 places chez les Dames et 15 chez les Messieurs pour les joueurs non-classés au Mérite Seniors.

FORME DE JEU

Stroke-play 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 18.4 - marques de départ : jaunes

1 série Dames : index inférieur ou égal à 21.4 - marques de départ : rouges

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Journée de reconnaissance : à partir du **Mercredi 20 avril 2022** hors week-end et jours fériés. Réservation obligatoire au 01 60 02 60 79 ou secretariat@golfozoir.fr. Les règles d'entraînement de la FFGOLF devront être respectées.

Mercredi 27 avril : 1^{er} tour.

Jeudi 28 avril : 2^{ème} tour.

Les 2 premiers en brut Messieurs seront récompensés.

Les 2 premières en brut Dames seront récompensées.

En cas d'égalité pour le 1^{er} prix brut à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off trou par trou. Le départage des autres ex aequo se fera sur les scores du tour 2, du tour 1 puis 18, 9, 6, 3 et derniers trous des tours 2 et 1.

ENGAGEMENT

Lundi 14 février 2022 : ouverture des inscriptions.

Lundi 11 avril 2022 à 18 heures : date limite d'inscription.

Mardi 12 avril 2022 à 18 heures : publication de la liste des joueurs retenus.

L'inscription est fixée à 80 € par participant et à 30 € pour les membres du golf d'Ozoir.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Le Comité se réserve le droit de refuser des inscriptions.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

La composition du Comité de l'Épreuve sera affichée sur le panneau officiel avant le 1^{er} tour.